



# CENTRE



# DE



# RESSOURCES

Ensemble conduisons vos projets vers la réussite

*Hauts Pays Alps*

## CATALOGUE MATERIEL



Le Centre de Ressources est partenaire  
de la Régie Culturelle Régionale pour le 04 et le 05



## Compétences et matériel professionnel au service du territoire

Le Centre de Ressources des Hauts Pays Alpains conduit depuis plus de 30 ans des actions en faveur de l'accès à la culture et de l'expression artistique et citoyenne.

Fidèle à l'objectif de ses fondateurs : "mutualiser au sein d'une même structure des moyens techniques et des compétences au service du développement de projets", le CdR est là pour faciliter l'organisation de votre manifestation culturelle.

Location de matériel, conseils et formations, le Centre de Ressources est votre partenaire.



Notre champ d'intervention couvre les territoires ruraux et de montagne du nord de la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur.



La mise en oeuvre technique d'une création artistique, d'un spectacle ou d'un évènement culturel nécessite du matériel et des savoir-faire très spécifiques.

Le CdR vous accompagne dans la mise en place de vos actions ou évènements à caractère culturel.

## Le Parc Matériel

Le CdR met à disposition un parc de matériel, renouvelé, innovant et en constante évolution.

Les équipements du CdR sont adaptés aux besoins de tous et permettent d'organiser des évènements de différente envergure ; sonorisation, éclairage, structure de scène et d'accroche, matériel d'exposition, matériel de conférence etc...

### Le matériel de la Régie Culturelle Régionale accessible depuis Veynes



Le CdR est le relais territorial du parc de la Régie Culturelle Régionale sur le département du 04 et du 05.

Si vous ne trouvez pas le matériel correspondant à vos

besoins dans notre catalogue, consultez celui de la régie sur [www.laregie-paca.com](http://www.laregie-paca.com)

Contactez nous pour la réservation 15 jours en amont. Nous ferons acheminer le matériel dans nos locaux à Veynes, où vous pourrez venir le récupérer.

## Conseils et formations techniques

En partenariat avec la Régie Culturelle Régionale et le CEDRA 05, le CdR propose chaque année des formations sur les techniques du spectacle vivant : initiation, perfectionnement à la sécurité et à l'utilisation du matériel. Ces formations s'adressent à tous les opérateurs culturels du territoire qu'ils soient bénévoles ou salariés.

Au quotidien, l'équipe du CdR vous conseille dans la préparation technique de vos évènements culturels. N'hésitez pas à solliciter nos salariés pour savoir quel matériel est nécessaire à vos besoins.

## Espace de travail et de création

Le Studio Anatole et sa régie sont disponibles pour les artistes du territoire : répétition, résidence de création, enregistrement... Nous mettons le studio à votre disposition et pouvons vous accompagner dans la mise en oeuvre technique de vos spectacles (création d'une fiche technique, d'un plan feu, d'une conduite lumière etc...).

# SOMMAIRE

## MODE D'EMPLOI DU PARC MATÉRIEL

Règlement .....	p4 et 5
Tableau des coefficients sur les tarifs .....	p6

## MATÉRIEL SCÉNIQUE

Gradins, podiums, tapis de danse, ponts .....	p7 et 8
---	---------

## ECLAIRAGE

Projecteurs et accessoires.....	p 9, 10 et 11
Commandes : pupitres, gradateurs, câbles.....	p11
Alimentation électrique.....	p12 et 13

## SONORISATION

Système de diffusion, amplificateurs, enceintes .....	p 14 et 15
Mixage, périphériques .....	p16 et 17
Micros, pieds .....	p17 et 18
Conseils d'utilisation des micros .....	p19
Connectique : Câbles, multipaires .....	p20

## EXPOSITION - MOBILIER - AUTRES

Exposition, mobilier, autres .....	p21
------------------------------------	-----

## VIDÉO

Vidéoprojecteurs, écrans, périphériques, caméras, accessoires .....	p22
Eclairage vidéo et câbles .....	p23

## INSTRUMENTS

Piano .....	p24
-------------	-----

## ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE .....

p24

## ESPACE DE TRAVAIL

Studio Anatole .....	p25
----------------------	-----

## FORMATIONS.....

p25

## UNE ASSOCIATION LOI 1901.....

p26 et 27

## BULLETIN D'ADHÉSION .....

p28

## MÉCÉNAT .....

p29

## LA RÉGIE CULTURELLE RÉGIONALE .....

p30

Tarifs en vigueur à compter du 01/04/2016

Ces éléments sont fournis à titre indicatif et peuvent être modifiés à tout moment sur décision du Conseil d'Administration du CdR

## REGLEMENT PARC MATERIEL

### Horaires

Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi de **9h à 12h30** et de **13h30 à 17h**

### Juin, juillet, aout :

Ouverture en semaine jusqu'à **18h**

Ouvert le **samedi** matin de 9h à 12h

### Conditions d'accès au service

Le parc matériel mutualisé du Centre de Ressources et de la Régie Culture Régionale est destiné aux collectivités locales, aux établissements publics et aux associations loi 1901, oeuvrant dans les domaines de la création artistique, de la formation et de l'animation culturelle. Les petites communes, les associations et les équipes artistiques sont prioritaires sur les réservations.

Ce matériel ne peut en aucun cas servir à des manifestations à caractère politique, commercial, religieux, sportif (grands événements sponsorisés) ou privé.

### Première demande

Les futurs adhérents remplissent le bulletin d'adhésion et joignent les pièces suivantes :

- Les statuts de l'association ;
- La déclaration au Journal Officiel ou le récépissé de déclaration en préfecture ;
- La liste des membres du bureau À JOUR avec leurs coordonnées (mails et téléphones);
- Une attestation d'assurance (voir "Responsabilités" ci-après) ;
- Un chèque d'adhésion

### Réservation

Par téléphone, e-mail ou par courrier cette demande doit comprendre :

- vos coordonnées complètes (téléphone, mail, adresse postale)
- le nom du responsable de l'emprunt ;
- le lieu, la date et l'intitulé de la manifestation (de la ou des représentations) ;
- les dates de retrait et de restitution souhaitées ;
- la désignation et la quantité des articles commandés.

Vous pouvez être conseillé sur le choix du matériel correspondant à vos besoins, en téléphonant au Centre de Ressources.

### Engagement

Le Centre de Ressources édite une offre (devis) adressée à l'adhérent par courrier, ou par mail.

Les réservations sont considérées comme fermes et définitives après réception par nos services :

- du double de l'offre datée, signée et annotée "bon pour accord" ;
- du bon d'engagement de l'établissement public ou de la collectivité territoriale ;

### Participation aux frais

Les tarifs correspondent strictement au coût d'entretien du matériel. A cet égard, aucune gratuité ne peut être accordée.

Les prix sont indiqués Hors Taxes (HT), et sont non assujettis à la TVA en vertu de l'article 261 du CGI.

Le nombre de jours facturés correspond au nombre de jours d'immobilisation du matériel, les jours de livraison n'étant pas comptés. L'immobilisation minimum du matériel est d'une journée.



A partir de 600€ de frais de mise à disposition, un chèque d'acompte vous sera demandé au moment de la confirmation de commande, correspondant à 30% du montant total.

## Règlement

Le règlement se fait au retour du matériel, sur édition de facture.

En cas de non retour du matériel dans les délais de réservation, la participation aux frais de mise à disposition pourra être majorée.

En cas de problème, veuillez nous prévenir par téléphone le plus rapidement possible.

Le CdR est une association qui emploie des salariés. Eut égard aux faibles coûts de mise à disposition, nous demandons à nos adhérents de régler la facture éditée dans les meilleurs délais. En cas de retard de paiement prévisible, merci de prévenir nos services.

## Responsabilités

Pour la sécurité des biens et des personnes, nous vous invitons à engager auprès de votre assurance une police de garantie des dommages aux biens ou objets confiés ainsi qu'une responsabilité civile. Les attestations seront demandées au moment de la réservation.

L'utilisateur, en qualité de dépositaire, assume l'entière responsabilité du matériel dès la prise en charge dans nos locaux et jusqu'à sa restitution.

L'utilisateur engage sa responsabilité civile pendant tout le temps d'utilisation du matériel. Il lui appartient de contracter toutes les assurances utiles et d'être en mesure d'en justifier avant l'enlèvement.

Il doit assurer le matériel pour sa valeur de remplacement à neuf (celle-ci vous sera communiquée sur l'offre). L'assurance doit notamment couvrir les risques de vol, perte ou détérioration, quelle qu'en soit la cause. Si l'adhérent est dans l'impossibilité de justifier d'une assurance, il devra fournir un chèque de caution du montant de la valeur neuve du matériel, avant l'enlèvement.

En cas de sinistre, le matériel sera facturé :

- pour le matériel de plus de 3 ans à 80% de sa valeur de remplacement,
- pour le matériel de moins de 3 ans à 100% de sa valeur de remplacement.

Les frais de remise en état seront facturés. Ils intégreront le coût des pièces à changer ainsi que la main d'oeuvre du technicien.

Le matériel est la propriété du Centre de Ressources ou de la Régie Culturelle Régionale, à ce titre il est insaisissable par les tiers et l'utilisateur n'a pas le droit de le céder, de le mettre à disposition d'un tiers même à titre gratuit ou de le sous-louer. Il ne doit apporter aucune modification superficielle ou substantielle au matériel.

## Utilisation

L'enlèvement et le transport du matériel depuis les locaux du Centre de Ressources sont à la charge de l'emprunteur. Lors de l'enlèvement et du retour du matériel, l'emprunteur prévoit le personnel suffisant à sa manutention ainsi qu'un véhicule approprié. L'emprunteur se conforme aux instructions des techniciens du Centre de Ressources quant au maniement du matériel; il assiste à tous les contrôles prévus à l'enlèvement et au retour. Afin de faciliter la gestion et de procéder à la vérification du matériel, une heure de départ et de retour seront fixées.

La responsabilité du Centre de Ressources ne saurait être engagée en cas de non fonctionnement des appareils loués pour cause d'adjonction de matériel non compatible ou de mauvaise installation.

L'utilisateur qui aurait décelé un dysfonctionnement ou aurait endommagé le matériel, de son fait ou non, est prié de le signaler et d'être présent à la restitution.

# Tableau des coefficients sur les tarifs

La participation aux frais tient compte de la durée de l'emprunt, de la quantité de matériel emprunté et du type de matériel.

Un barème dégressif (coefficient multiplicateur) est appliqué au-delà d'une journée de prêt.

Jours	Lumière/Son	Gradin	Podium / Samia
1	1	1	1
2	0.75	0.7	1
3	0.74	0.6	1
4	0.73	0.55	1
5	0.72	0.52	1
6	0.71	0.5	1
7	0.70	0.489	1
8	0.69	0.475	1
9	0.68	0.466	1
10	0.67	0.46	1
11	0.66	0.454	1
12	0.65	0.45	1
13	0.64	0.446	1
14	0.63	0.442	1
15	0.62	0.44	1
16	0.61	0.437	1
17	0.60	0.435	1
18	0.59	0.433	1
19	0.58	0.431	1
20	0.57	0.43	1
21	0.56	0.428	1
22	0.55	0.427	1
23	0.54	0.426	1
24	0.53	0.425	1
25	0.52	0.424	1
26	0.51	0.423	1
27	0.50	0.422	1
28	0.50	0.421	1
29	0.50	0.421	1
30	0.50	0.42	1

## Exemples de calcul

• Une réservation de matériel « lumière » du vendredi au lundi représente 2 jours d'immobilisation pour une participation journalière de 60 €.

Le montant total de la participation est de  $60 \times 2 = 120$  € à laquelle s'applique un coefficient de 0,75 soit  $120 \times 0,75 = 90$  €

• Une réservation de podium ou de grilles du jeudi au lundi représente 3 jours d'immobilisation pour une participation journalière de 15 €.

le montant total de la participation est de :  $15 \times 3 = 45$  € coefficient 1 soit  $45 \times 1 = 45$  €

# Matériel scénique

Le matériel scénique est très volumineux, un véhicule adapté est nécessaire. Attention à la capacité de charge de votre véhicule et au risque d'exposition à la pluie et au froid (camion plateau...).

Les lois, décrets et normes en vigueur doivent être respectés pour toute installation. Le chargement, montage et démontage doivent être réalisés par du personnel compétent, dûment habilité et en nombre suffisant.

Pour la réussite de vos spectacles, nos techniciens sont à votre disposition pour vous conseiller. N'hésitez pas à les contacter.

## Gradins



Avant leur installation, il est nécessaire d'établir un cahier des charges spécifiant les points suivants :

- type d'activité prévu ;
- nombre de places souhaitées ;
- position des dégagements ;
- accès des spectateurs par l'avant, par l'arrière ou par les deux origines ;
- un plan à l'échelle du site avec positionnement du gradin ;
- montage en intérieur ou en extérieur ;
- planéité du sol, très importante, en particulier dans les lieux extérieurs ;
- nature du sol sur lequel sera monté le gradin (asphalte, terre battue, pelouse, pavés, plancher, béton) ;
- type ERP \* selon le règlement de sécurité ;

Les dessous des gradins ne peuvent servir d'endroit de stockage. Ils doivent être rendus inaccessibles par des cloisons de catégorie M3 minimum ou par grillage métallique.

euros/jour T.T.C.

Siège tribune coque plastique (prix au nombre de place)

1,00

## Podiums



Lors de votre réservation, précisez les dimensions et la hauteur que vous entendez donner à votre podium, des escaliers sont disponibles sur demande. Veillez à asseoir les plateaux sur un sol stabilisé, le plus régulier possible. En effet, les pieds des podiums ne permettent pas de rattraper une pente trop importante.



Il est interdit de surcharger ou de faire évoluer un véhicule sur le podium. Celui-ci n'est pas homologué pour recevoir une charge autre que celle des artistes et de leur matériel.

Charge maximale = 300 kg/m<sup>2</sup>

Il est également interdit de clouer, agraffer, visser, peindre ou faire du feu sur le podium.

euros/jour T.T.C.

Podium Samia pantographe 2m x 1m

3,70

Escaliers pour podium

3,40

# Tapis de danse



De couleur noir, le tapis de danse est composé de lés reposant sur le sol par leur propre poids et fixées entre elles par des bandes adhésives noires fournies.

Il est interdit de marcher avec des chaussures sur ce tapis et d'utiliser un autre adhésif que celui fourni.

L'utilisation d'agrafes ou autres moyens de fixation, ainsi que toute découpe sont formellement interdites.

Toute détérioration (découpe, etc...) sera facturée à la valeur de remplacement à neuf.



euros/jour T.T.C.

Tapis de danse noir 10m x 1,5m

6,40

Rouleau de scotch noir pour tapis de danse

5,80

# Ponts



Ce matériel est destiné à recevoir des éléments de décors et à supporter pendrillons et projecteurs. Il permet de réaliser un ou plusieurs ponts ou un « grill » technique constitué d'éléments de poutres carrées en aluminium. Chaque demande doit faire l'objet d'une étude, étant donné l'extrême variété des possibilités de montage.

Attention ce matériel doit obligatoirement être mis en place par un technicien compétent.



euros/jour T.T.C.

## Ponts 290 carré

Poutre de pont alu longueur 2m

1,30

Poutre de pont alu longueur 1m50

0,90

Poutre de pont alu longueur 1m

0,70

Poutre de pont alu longueur 50cm

0,60

Angle 90°

0,80

Té trois directions

1,10

Angle trois directions 3D

1,10

Croix 4 directions

1,30

Kit de jonction pont alu carré

0,20

Embase lourde de sol Ø 0.8m

1,60

Kit de jonction pour embase lourde

0,20

## Mono tube alu Ø50MM

Tube alu longueur 2m

0,30

Tube alu longueur 1m

0,20

Kit de jonction mono tube alu

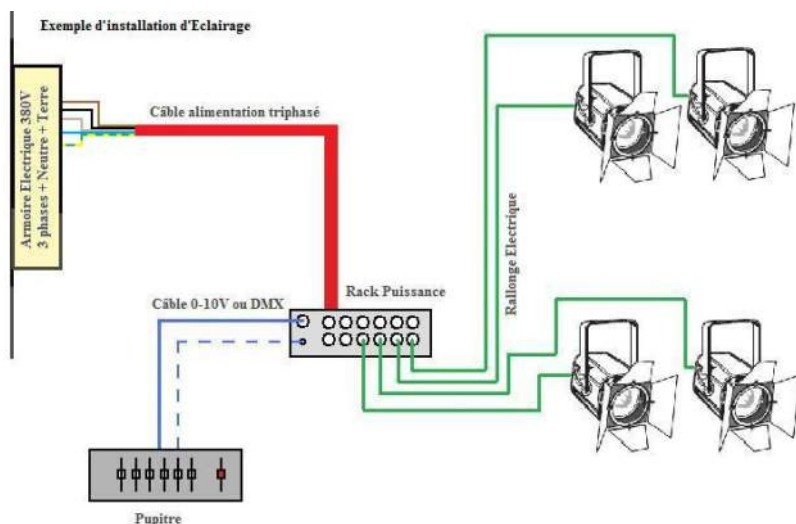
0,30

Collier double rotation 360° pour tube Ø50 mm

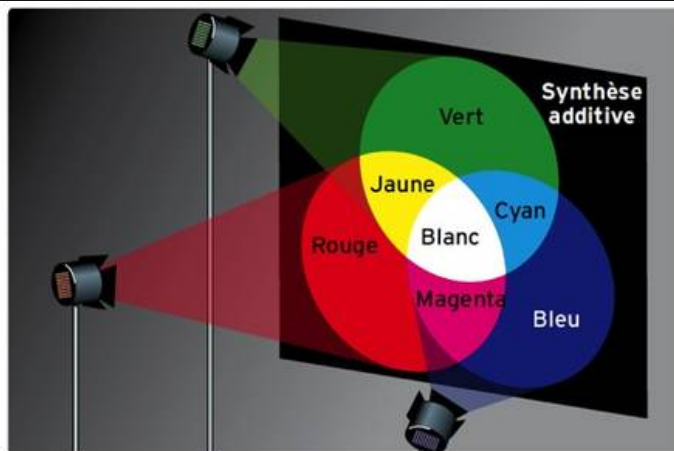
0,30



# Eclairage



La synthèse additive est le procédé consistant à combiner les lumières de plusieurs sources émettrices colorées dans le but d'obtenir une lumière colorée quelconque dans une gamme déterminée.



Pour obtenir de la lumière blanche, il faut ajouter 3 sources de lumière, 1 bleu, 1 rouge et 1 verte

## Projecteurs & Accessoires



Nous vous proposons un éventail de projecteurs traditionnels ainsi que des effets lumière automatisés type discothèque, chaque appareil ayant une fonction spécifique et des propriétés particulières.

Tous les projecteurs sont équipés d'un câble d'alimentation, d'un câble de sécurité, d'une lampe testée à chaque retour et départ et d'un porte-filtre. Veiller à ne manipuler les projecteurs qu'une fois refroidis. Les lampes manquantes ou hors d'état seront facturées. Le câble d'alimentation des projecteurs doit être correctement roulé autour de la lyre, le crochet démonté, la carcasse exempte de gaffeur aluminium et autre occultant. Les projecteurs sont équipés pour recevoir des porte-filtres permettant d'installer une gélatine qui modifie la couleur de la lumière. Pour la réussite de vos spectacles, nos techniciens sont à votre disposition pour vous conseiller. N'hésiter pas à les contacter.



### Projecteurs Plan Convexe

euros/jour T.T.C.

Halogène ADB 300 W	1,80
Halogène 650 W	1,80
Halogène 1000 W	2,00

### Projecteurs PAR

PAR 16 220V 50 W	0,30
PAR 64 220V 1000 W Etroit CP 60	1,30
PAR 64 220V 1000 W Medium CP 61	1,30
PAR 64 220V 1000 W Large CP 62	1,30

## Projecteurs Découpe

Découpe 1000 W 614S 13 - 42°	4,00
Découpe 1000 W 614SX 16 - 35°	4,00
Découpe 1000 W 613SX 28 - 54°	6,80

## Projecteurs LED

Projecteur LED Starway Tourcolor RVBW 48 led 3W 15° IP66	4,20
--	------

## Poursuite

Poursuite BT Halogène 400 W	5.50
-----------------------------	------

## Autres Projecteurs

Halogène type quartz 300W	0,20
Halogène type quartz 500W	0,20
Spot à pince 100 W	0,10

## Accessoires projecteurs

Crochet avec plaquette	0,10
Porte gobo pour découpe SX	0,20
Volet 4 faces pour projecteur plan convexe 650 W	0,40
Volet 4 faces pour projecteur plan convexe 1000 W	0,40

## Pieds projecteurs



Les projecteurs peuvent être fixés sur des barres au moyen de crochets, sur des pieds ou sur des platines pour le sol. Ces pieds peuvent recevoir, pour les petits, 4 projecteurs maximum (h 2,50 m) et pour les plus grands, 12 projecteurs maximum (h 2,10 m ou h 4,00 m).



Attention, pour les pieds ALT 600 prévoir le personnel suffisant pour leur manutention (poids d'un pied : 140 kg).

euros/jour T.T.C.

Pied ALT270 Hauteur max : 2,70m Charge max : 60kg	1,80
Pied ALT270 manivelle Hauteur max : 2,70m Charge max : 60kg	2,00
Pied ALT400 à treuil Hauteur max : 4m Charge max : 80kg	4,40
Pied ALT600 à treuil Hauteur max : 6m Charge max : 250kg	14,00
Pied manivelle Hauteur max : 2,40m Charge max : 60kg	3,40
Pied Lourd Hauteur max : 2m40 Charge max : 60 kg	2,30
Rallonge pied lourd et manivelle 1m20	0,40
Pied moyen Hauteur max : 1m60 Charge max : 15kg	1,10
Pied moyen Hauteur max : 2m50 Charge max : 15 kg	1,30
Barrette 5 projecteurs	0,40
Barrette 8 projecteurs	0,30

Barrette pour 12 projecteurs ALT270	0,20
Barre 6 à 12 projecteurs pour pied ALT400	0,40
Té d'adaptation structure pour pied ALT400	0,20
Platine	0,30

## Effets Lumineux

Effet KEOPS	1,20
Effet T-REX	2,90
Effet EFX 500	4,90
Lumière noire (néon 1m20)	0,10
Stroboscope	2,60
Commande pour stroboscope	1,30

# Commandes : pupitres, gradateur, câbles



Un pupitre est un appareil de commande permettant de moduler la lumière depuis le noir jusqu'au plein feu, soit par circuit, soit sur la totalité des circuits. Équipé selon les modèles de préparation, il permet l'enchaînement plus ou moins rapide d'effets grâce à la présélection des circuits affectés à leur réalisation.

## Pupitres

6 circuits 1 préparation manuelle 0/10V Minidesk 6	1,50
6 circuits 1 préparation manuelle DMX Level 6	2,30
12 circuits 2 préparations manuelle DMX Juggler	5,10
12/24 circuits à mémoire DMX Jester	8,60
24/48 circuits à mémoire DMX Ma lighting Lightcommander	29,10

## Gradateurs

Stager 6x2 KW 0/10 KW et DMX	18,30
DIGI 6 6x3 KW 0/10 et DMX	18,30

## Câbles

Câble DMX de 1m à 30m	0,10 à 0,70
-----------------------	-------------

# Alimentation Electrique



- La mise en oeuvre doit être effectuée par des personnes suffisamment qualifiées.
- Le branchement entre les gradateurs et les projecteurs, est réalisé au moyen de "multipaires" (câbles comportant plusieurs circuits) ou de prolongateurs simples.
- En cas de branchement électrique dans une armoire sur un bornier, respecter le code couleurs.
- Tester avant de mettre sous tension.
- Aucun câble ne doit être accessible au public.
- Enrouler correctement les câbles et les attacher avant leur restitution (ne pas mettre de scotch).
- Les câbles sont fragiles, ne jamais débrancher les prises en tirant sur les câbles.
- N'effectuer aucun branchement sous tension, ne démonter sous aucun prétexte les prises, branchements ou borniers sous tension.



euros/jour T.T.C.

## Armoire électriques

Armoire 32A entrée P17 mâle 32A 1 sortie P17 femelle 32A et 6 sorties 16A	9,00
Armoire 63A entrée P17 mâle 63A 2 sortie P17 femelle 32A et 6 sorties 16	18,30

## Câbles d'alimentation

5 x 6 mm <sup>2</sup> 2 m P17 32A femelle / P 17 32A mâle ou P17 32A femelle / éclaté	0,30
5 x 6 mm <sup>2</sup> 12 m P17 32A femelle / P 17 32A mâle ou P17 32A femelle / éclaté	1,70
5x 6 mm <sup>2</sup> 25 m P17 32A femelle / P 17 32A mâle ou P17 32A femelle / éclaté	2,70
5 x 6 mm <sup>2</sup> 50 m P17 32A femelle / P 17 32A mâle ou P17 32A femelle / éclaté	6,10
Adaptateurs 5 x 6 mm <sup>2</sup> (P17 32A mâle / P17 63A femelle, P17 32A femelle / 32A ou 20A, P17 femelle 32A / 16A)	0,30
5 x 16 mm <sup>2</sup> 2 m P17 63A femelle/éclaté	0,40
5 x 16 mm <sup>2</sup> 10 m P17 32A femelle/éclaté	1,60
5 x 16 mm <sup>2</sup> 20 m P17 63A femelle/éclaté	7,60
5 x 16 mm <sup>2</sup> 50 m P17 63A femelle/éclaté	15,30

## Multipaires électriques

Multipaire 5 circuits x 2,5 mm <sup>2</sup> 15 m	2,50
Multipaire 5 circuits x 2,5 mm <sup>2</sup> 25 m	5,00
Multipaire 6 circuits 10 m épanoui	3,00
Multipaire 6 circuits 20 m épanoui	4,00
Multipaire 7 circuits x 2,5 mm <sup>2</sup> 15 m	3,50

## Rallonges électriques

euros/jour T.T.C.

Rallonge 3 x 2,5 mm <sup>2</sup> 2 m	0,10
Rallonge 3 x 2,5 mm <sup>2</sup> 4 m	0,20
Rallonge 3 x 2,5 mm <sup>2</sup> 5 m	0,25
Rallonge 3 x 2,5 mm <sup>2</sup> 8 m	0,30
Rallonge 3 x 2,5 mm <sup>2</sup> 10 m	0,30
Rallonge 3 x 2,5 mm <sup>2</sup> 12 m	0,40
Rallonge 3 x 2,5 mm <sup>2</sup> 15 m	0,40
Rallonge 3 x 2,5 mm <sup>2</sup> 20 m	0,50
Rallonge 3 x 2,5 mm <sup>2</sup> 25 m	0,60
Rallonge 3 x 2,5 mm <sup>2</sup> 30 m	0,70
Rallonge 3 x 2,5 mm <sup>2</sup> 50 m	1,00
Rallonge 3 x 2,5 mm <sup>2</sup> 100 m	1,80

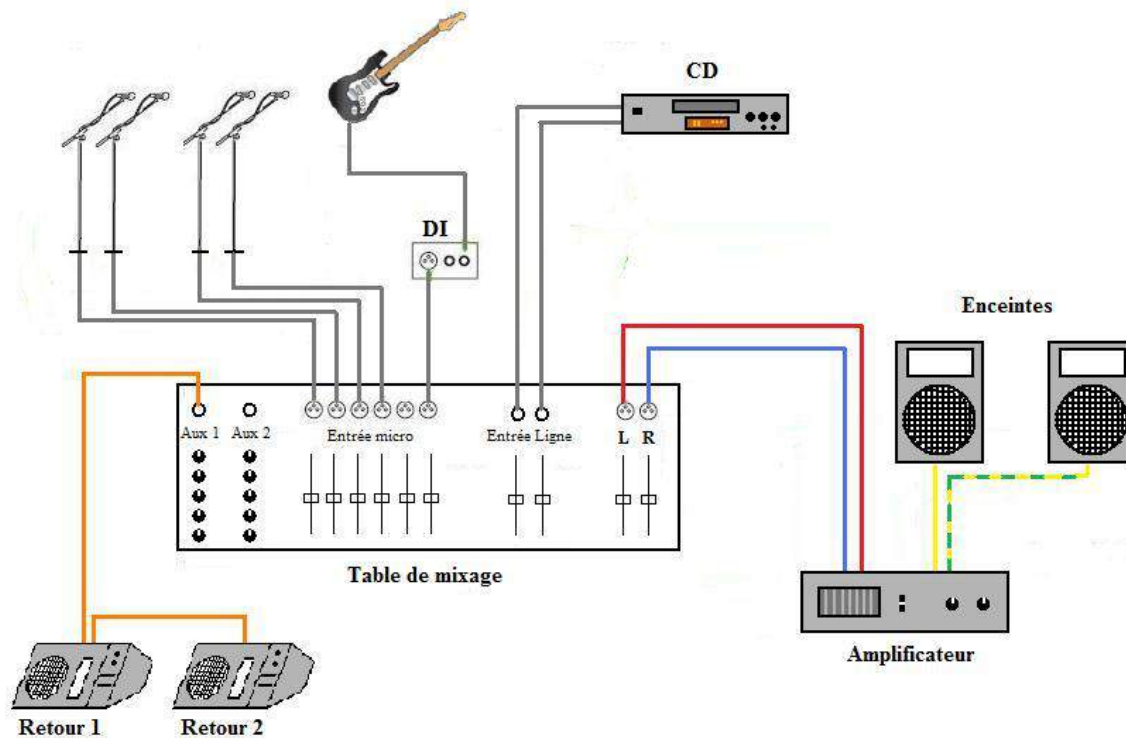
## Accessoires

Biplite Legrand étanche 16A	0,20
Triplette 16A	0,10
Triplette 32A 3 P17 femelle et 1 P17 mâle	1,00
Boitier 4 prises Legrand étanche 16A	0,30
Boitier 5 prises 1 inter 16A	0,20
Adaptateur 2P femelle / 2P+T mâle 16A	0,10
Adaptateur P17 mâle 2P+T / femelle 16A	0,10



# Sonorisation

Exemple câblage d'une sonorisation



## Système de diffusion Arc Focus



Système L-Acoustics professionnel de diffusion pour concerts intérieur et extérieur. Diffusion à courbure constante.

Ce système offre l'avantage de couvrir une surface relativement grande avec une exceptionnelle qualité sonore répartie de façon homogène sur l'ensemble du public. Il préserve les oreilles du public en offrant une écoute très claire à un volume sonore moins élevé. Le système nécessite une accroche en hauteur ou l'utilisation de pieds. Sa mise en oeuvre est relativement simple mais un minimum de qualification et d'expérience sont requis pour son utilisation de façon confortable et en toute sécurité pour le matériel et les personnes. Prévoir un moyen de transport adapté.

euros/jour T.T.C.

Arc Focus système complet (8 têtes + 8 sub + 2 amplis + câbles + accroches)	400,00
Arc Focus 1 demi système (4 têtes + 4 sub + 2 amplis + câbles + accroches)	200,00
Arc Focus renfort (8 sub + 1 ampli + câbles)	110,00

## Amplificateurs et Enceintes



La puissance des amplificateurs et les diverses caractéristiques des enceintes doivent être appropriées à l'usage auquel on les destine et aux contraintes acoustiques du lieu de spectacle.

Les enceintes doivent être surélevées par rapport au niveau du sol et de la scène et situées de part et d'autre de celle-ci.

Ne mettez jamais plus de deux enceintes en parallèle en sortie d'ampli : cela pourrait générer un signal distordu et gravement les endommager.

En cas d'utilisation en extérieur, protégez soigneusement le matériel de la pluie et de la rosée.

Yamaha 2050 2 x 75 W pour enceintes Audio 33 UDX II	6,10
Yamaha 2150 2 x 100 W pour enceintes Yamaha ou Peavey ES15	7,80
TOA 512 mono 120 W pour canon son	9,50
Lab Gruppen 500 2 x 300 W pour enceintes Amadeus MPB200	11,00
QSC Audio 1450 2 x 250 W pour enceintes DAS et JBL	11,00
QSC Audio 1602 2 x 400 W pour enceintes Peavey Hysis 4	13,40
Inkel 920 2 x 400 W pour enceintes Peavey Hysis 4	13,40
Casques TASCAM (4)	4,30
Casques BERINGHER (8)	1,70

**Enceintes**

Amadeus MPB200 300 W	7,50
Canon son 100V 25 W	0,80
DAS DS-12 250 W	5,70
Peavey ES15 120 W	2,40
Yamaha 125 W	2,70
Peavey Hysis 4 400 W	6,10
Génélec amplifiées 2 x 40 W (moniteur de studio)	4,90
L-Acoustics 112P amplifié 1000 W	25,00
L-Acoustics 108P amplifié 750 W	20,00
L'Acoustics Sub Bass SB15P amplifié 1000 W	20,00
Enceinte LIBERTY PLATINIUM sur batteries (micro HF dédié en option)	17,40
Satellite pour enceinte LIBERTY PLATINIUM	6,00

# Mixage, périphériques



La console de mixage reçoit toutes les sources telles que micros, instruments, lecteur cd, etc... Elle permet d'apporter certaines corrections voie par voie, de les doser les unes par rapport aux autres et de les affecter aux amplificateurs ou aux appareils enregistreurs en contrôlant le niveau sonore de l'émission.

Pour compléter votre système de son, vous pouvez également utiliser les périphériques suivants de traitement du signal :

- l'équaliseur recrée une courbe de fréquences sonores en sortie du mixage. Il est très souvent indispensable pour corriger l'acoustique défective d'un lieu de spectacle.
- le multi-effets génère différents effets sonores tels que : écho, réverbération, delay, phasing, etc...
- le compresseur-limiteur limite le signal et l'insère dans une plage dynamique réglable.
- le noise-gate fixe un seuil en deçà duquel le son ne sera pas capté par le micro.
- le delay retarde le son par rapport à son émission. Indispensable en cas de multi-diffusion dans de grands espaces.

Les consoles de mixage numérique intègrent tous ces périphériques.

## Consoles de mixage

euros/jour T.T.C.

Inkel 3 voies micro / 3 lignes	2,20
Numark 4 voies micro / 4 lignes + 1 AUX	2,50
MPX-808 4 voies micro / 4 lignes	2,30
Soundcraft UREI	7,00
Mackie 1642 VLZ Pro 10 voies micro / 4 voies stéréo / 4 AUX et 4 SG	13,00
Soundcraft 200SR 24 voies micro / 4 AUX et 4 SG	41,00
TASCAM M-2524 24 voies / 4 AUX et 8 SG	20,00

## Consoles numériques

Yamaha LS9-16	30,00
Console Yamaha CL3 + rack de scène RIO (32 voies + possibilités d'extension)	200,00

## Intercom

Centrale 4 casques Canford	19,80
Casque Intercom Canford avec boîtier	1,90

## Lecteurs Médias

Lecteur CD Philips	1,30
Lecteur CD Tascam CD160	3,40
Platine vinyle Technics SL-1200 MK2	5,30
Enregistreur numérique portable M-Audio MicroTrack II	3,20

## Traitement du signal

Limiteur / Compresseur Klarktechnik DN504 4 canaux	5,00
Limiteur / Compresseur Yamaha 2 canaux	5,00
Multi effet numérique Lexicon LXP-15 II	13,00
Multi effet numérique Yamaha SPX 90	9,80
Multi effet numérique Alesis Quadraverb	6,10

## Equaliseurs

Equaliseur STK 2 x 31 bandes	7,00
------------------------------	------

## Sources diverses

Boitier Direct Klarktechnik	2,30
Alim Phantom pour 4 micros sur secteur	1,60

# Micro & Pieds



Leur choix se fera en fonction de l'utilisation demandée (prise de son en studio, sonorisation de voix, de chœurs, de divers instruments ). Chaque type de micro a une application bien définie. Les micros doivent être correctement positionnés. Éloignez-les des haut-parleurs afin d'éviter l'effet Larsen, particulièrement désagréable pour les oreilles et très dangereux pour les enceintes.

## Micros dynamiques

Shure SM 57	1,50
Shure Sm 58	1,40
Shure 565D	1,20
Shure 14A	0,60
Sennheiser e845s	1,40
Sennheiser 521	2,90
AKG D112	2,40
Micro shure BETA 58	1,60
Micro shure BETA 57	1,30
Micro Sennheiser E604 (batterie / percu)	1,20
Micro shure BETA 52 (grosse caisse)	1,60

## Micros électrostatiques

Statex	3,00
AKG SE300	4,90
AKG C451	3,50
AKG 535	2,40
Micro plaque Crown	3,20
Micro shure BETA A98H pour cuivre	2,40
Micro canon RHODESNT2 (alim piles ou phantom)	2,10

## Micros HF

Sennheiser Freeport	2,20
HF pour enceinte LIBERTY PLATINIUM	2,20
Micro main Sennheiser EW 500 G3	11,20
Cravate Sennheiser ew100 et ew152 G2	7,10
Serre-tête ew100 et ew152 G2	7,10

## Casque

Casque Sennheiser eh220	0,70
Casque T-Bone HD 880	4,90

## Pieds de micro

Pied de micro perchette grand modèle	0,50
Pied de micro perchette petit modèle	0,50
Pied de micro table	0,40



# Conseil d'utilisation des micros

	SHURE SM58	SHURE SM57	SHURE 565D	SHURE 14A	SENN E845S	SENN 521	AKG C451	AKG 535	AKG SE300	AKG D112	STATEX	Plaque CROWN	MIC HF	MIC CRAVATE	MICRO SERRE TETE	DI
Grosse Caisse	X	X			X	♪				♪						
Caisse claire	◇	♪			◇											
Charley								♪			♪					
Toms	◇	♪			◇	♪										
Cymbales							♪	♪	♪		♪					
Percussion	◇	♪			◇					X						
Basse	X				X	♪				♪						♪
Guitare acoustique	◇				◇		♪	♪	♪							
Guitare électrique	◇	♪			◇											♪
Trompette	◇	♪			◇	◇										
Trombone						♪										
Saxo	◇	♪				◇	♪	♪								
Piano acoustique	X	X			X		♪	♪	♪		♪					
Synthé																♪
Violon	X				X		♪	♪	♪		♪					
Accordéon	◇	◇			◇		♪	♪								
Contrebasse						♪	◇	◇		♪						
Voix	♪	◇	◇	◇	♪		♪	♪					♪	◇	♪	
Choeurs	♪	X	◇	X	♪		♪	♪					♪	◇	♪	
Théâtre							♪	♪	♪	♪		◇				
Studio							♪	♪		♪						
Chorale									♪	♪						

♪ Conseillé

◇ Convient

X Dépannage

# Connectique : câbles et multipaires



Il existe deux types de câblage en sonorisation :

- Les câbles de modulation, utilisés uniquement entre les sources sonores et la console de mixage, et pour la transmission du signal de la console jusqu'aux entrées de l'amplificateur.
- Les câbles HP (haut-parleurs) dont la seule fonction est de relier les sorties de l'amplificateur aux enceintes.

euros/jour T.T.C.

## Câbles

Câble son de 2m à 50m	de 0,20 à 0,70
Câble haut-parleur de 2 m à 50 m	de 0,30 à 0,60
Câble canon son	de 0,10 à 0,60

## Multipaires

16 voies micro 6 lignes 40 m boîtier scène	7,40
16 voies micro 8 lignes 40 m boîtier scène	7,60
24 voies micro 6 lignes 40 m boîtier scène	12,60
Sous patch 8 lignes 15 m boîtier scène	3,40

# Exposition, Mobilier, Autres



Pour réaliser techniquement une exposition de qualité, nous avons à disposition des grilles caddie, élément en fil de fer galvanisé grillagé de 1,20 m x 2 m, qui seront reliées entre elles par deux attaches. Pour le retour, les grilles doivent être exemptes de scotch, ficelles etc. ...



Les pendrillons sont plombés ainsi qu'ignifugés. Ceci implique qu'ils ne doivent pas rentrer en contact avec de l'eau. Pour les nettoyer il suffit d'utiliser un aspirateur, ne pas utiliser de brosse abrasive.

## Exposition

euros/jour T.T.C.

Grille d'exposition Caddie 1,20 m x 2m	1,00
--	------

## Mobilier

Table	0,90
Chaise	0,20
Tréteaux	0,10

## Autres

Boulier de loto	2,20
Tableau papier	1,20
Pupitre	0,80
Machine à fumée	3,10
Machine à brouillard Martin K1 Kazer	12,40
Pendrillon plombé 4 x 3m (H x L)	4,50
Pendrillon plombé 6 x 3m (H x L)	5,50
Support lumière pour expo	0,50
Blocs de secours BAES	0,70
Passage de câble de 1 m 2 canaux de 17x24 mm et 1 canal 23x24	2,20

## Vidéoprojecteurs, écrans, périphériques, caméra, accessoires



Une salle la plus sombre possible rendra l'image meilleure et plus visible. Penser que plus vous êtes éloignés de l'écran, plus l'image sera grande.

Pour l'arrêt du vidéoprojecteur, il faut attendre la fin du cycle de refroidissement de la lampe avant de le débrancher du secteur (ventilateur qui s'arrête) sinon celle-ci risque de griller et elle est très onéreuse.

Nos vidéoprojecteurs sont compatibles pour toutes sources : (DVD, magnétoscope, ordinateur ...), penser à demander une sonorisation si nécessaire car les vidéoprojecteurs ne sont pas équipés d'enceintes.



euros/jour T.T.C.

### Vidéoprojecteurs

Optoma EP 747 3000 lumens	23,00
Focal courte OPTOMA	3,00
Canon SX7 4000 lumens	41,20

### Ecrans

Ecran valise screen up 4m x 3m	15,36
Ecran valise Da-Lite 3m x 2m	11,90
Da-Lite 4/3 base 1m70	2,20
Da-Lite 4/3 base 1m50	2,10
Capitol 16/9 base 2m	6,70

### Caméras

Caméscope MiniDV Panasonic NV-DS12EG	15,30
Caméscope MiniDV Canon XM1	33,30

### Accessoires

Pied de caméscope	1,20
Support vidéo	1,10

# Eclairage vidéo

euros/jour T.T.C.

Mandarine 800 W avec volet 4 faces	2,30
Prolite 1000 W avec volet 4 faces	2,30
Pied pour éclairage vidéo	0,60

## Câbles

BNC 100 m	1,10
BNC 60 m	0,70
DVI 10 m	0,80
DVI 1,5 m	0,30
VGA 15 m	0,50
VGA 5 m	0,30
VGA 1,5 m	0,10
Cordon péritel	0,20
Cordon son et vidéo	0,20

### Périphériques

Lecteur DVD Philips	1,70
Magnétoscope	1,20



## Piano



La réservation du piano, se fait auprès du Centre de Ressources. La Régie Culturelle Régionale se charge de l'acheminer.

Après confirmation de la réservation, le régisseur de la Régie prend contact avec vous afin de convenir d'un rendez-vous et de connaître l'accessibilité du lieu et les conditions d'utilisation.

La facturation est uniforme quel que soit l'endroit de la région. Les pianos sont systématiquement livrés par un régisseur de La Régie.

### Précautions

Les pianos sont extrêmement sensibles aux différences de température, au degré d'hygro-métrie et au rayonnement solaire. Prévoir donc de les protéger par une couverture isotherme, une bâche, un parasol ou un barnum en cas d'utilisation extérieure.

### Obligations de l'utilisateur

L'utilisateur doit prévoir quatre personnes minimum pour la manipulation du piano à la livraison et à la reprise de celui-ci (un piano pèse environ 480 kg). La scène doit pouvoir supporter 500 kg au m<sup>2</sup>.

Si ces différents points ne sont pas respectés, le régisseur de la Régie Culturelle Régionale est en droit de ne pas effectuer la livraison.

L'accord des pianos est à la charge des emprunteurs.

euros/jour T.T.C.

Piano 1/4 queue Yamaha C3	91,50
Piano 1/2 queue Yamaha C6	106,70
Forfait transport piano A/R Région PACA	167,70

## Accompagnement technique



Fort de notre expérience, nos techniciens assurent un accompagnement adapté à vos problématiques, de la phase d'étude préalable, à la mise en place du matériel, jusqu'à la phase d'exploitation du spectacle.

Vous pouvez ainsi bénéficier du soutien de l'équipe sur le site de l'événement. Nous pouvons également vous mettre en relation avec des techniciens, intermittents du spectacle qualifiés.

euros/jour T.T.C.

### Accompagnement technique

Sur devis

# Espace de travail

## Studio Anatole



Lieu de fabrication, de création artistique et d'enregistrement, nous mettons à disposition des équipes artistiques du territoire une salle de 45m<sup>2</sup> équipée d'une régie : répétition, pré-production, résidence de création, enregistrement...

Notre équipe peut vous accompagner dans la mise en oeuvre technique de votre spectacle : réalisation d'une fiche technique, d'un plan feu, d'une conduite lumière etc...

Pour vos enregistrements, nous pouvons vous mettre en contact avec des ingénieurs du son.

forfaits € T.T.C.

### Utilisation en semaine

Forfait annuel (3h/semaine)	420,00
Forfait mensuel (3h/semaine)	50,00
Forfait ponctuel 3h	15,00
Forfait journée	35,00
Forfait 3 jours (hors samedi et dimanche)	80,00
Forfait 5 jours (hors samedi et dimanche)	120,00

### Utilisation en week-end

Forfait samedi (juin-juillet-août)	70,00
Forfait samedi (de septembre à mai)	100,00
Forfait week-end (juin-juillet-août)	150,00
Forfait week-end (de septembre à mai)	200,00

Accompagnement technique sur devis

## Formations

Organisme de formation – Déclaration enregistrée sous le numéro 93050073205 auprès de la préfecture de Région Provence Alpes Côte d'Azur.

Afin de répondre aux besoins des adhérents relatifs aux évolutions du matériel, aux normes et aux pratiques, le Centre de Ressources accueille et organise des formations.

En partenariat avec le Régie Culturelle Régionale et le CEDRA 05, le Centre de Ressources propose des formations d'initiation et de perfectionnement à l'utilisation de son matériel à destination des opérateurs culturels du territoire, salariés et bénévoles.

Pour plus d'informations connectez vous sur [www.centre-de-ressources.fr](http://www.centre-de-ressources.fr).

# Une association loi 1901

## Un engagement bénévole

Le Centre de Ressources est avant tout une association loi 1901. Créée en 1982, cette association regroupe aujourd'hui 180 membres adhérents (associations, personnes morales de droit privé, personnes physiques adhérant à titre individuel), qui soutiennent notre activité.

Au début du printemps, nous invitons les membres de l'association à participer à l'Assemblée Générale ; moment conviviale, ce RDV associatif incontournable permet à nos adhérents d'être au plus près de notre activité.

Chaque année, nous apportons notre soutien à plus de 300 événements culturels organisés sur le territoire et contribuons ainsi à offrir aux habitants du milieu rural autant de moyens que ceux disponibles en milieu urbain.

## Soutenez-nous

Si vous souhaitez soutenir notre mission et nos activités, vous pouvez :

- **adhérer à titre individuel** au Centre de Ressources en remplissant le bulletin d'adhésion
- **devenir bénévole du CdR** pour aider à la réalisation de tâches administratives ou techniques
- **vous engager dans le conseil d'administration** et mettre vos compétences et savoirs faire au service de la gouvernance de l'association
- **faire un don** à l'association (voir page 29)

N'hésitez pas à nous contacter pour plus de renseignements

## Le Conseil d'administration

Association Génépi Moto Club,  
Association Le Village des Jeunes,  
Association Les Amis de l'Orgue de Veynes,  
Association Le Fourmidiale,  
Compagnie Le Pas de l'oiseau,  
Association Les Sans soucis,  
Maison des Jeunes et de la culture de Veynes,  
Cie Fanfar'monik  
Association Musique au coeur des Baronnie,  
Association Ricochet danse  
Compagnie des Tubercules  
Compagnie Dernière minute

## Une équipe salariée

Le Centre de Ressources c'est aussi une équipe de 5 salariés permanents qui travaillent au quotidien pour mener à bien les missions de la structure :

Marius Pico : Gestionnaire du Parc Matériel  
technique@centre-de-ressources.fr

Jean-Paul Gros : Technicien - Animateur numérique  
jp.gros@centre-de-ressources.fr

Fabienne Morel : Chargée de développement numérique  
f.morel@centre-de-ressources.fr

Jean Boudet : Secrétaire comptable - Assistant de direction  
j.boudet@centre-de-ressources.fr

Charlène Oberti : Directrice  
c.oberti@centre-de-ressources.fr

Nous sommes à votre disposition pour tout renseignement ou conseil. N'hésitez pas à nous contacter.

## Suivez l'actualité du Centre de Ressources



- en vous inscrivant à la lettre d'information trimestrielle :  
Envoyer un e-mail à [accueil@centre-de-ressources.fr](mailto:accueil@centre-de-ressources.fr) ayant pour objet : demande d'inscription à la lettre d'info



- en aimant notre page Facebook :  
Centre de Ressources des Hauts Pays Alpins

## Partenaires institutionnels

Les activités du Centre de Ressources sont soutenues par la Région Paca, le département des Hautes-Alpes, la Communauté de Commune Buëch Dévoluy et la ville de Veynes.

L'investissement matériel a été possible grâce au soutien de la Régie Culturelle Régionale, de la Région Paca, des Pays Gapençais et Sisteronais-Buëch, ainsi que de l'Union Européenne à travers le programme FEADER.

# Bulletin d'adhésion

J'adhère et soutien le Centre de Ressources pour l'année civile en cours

Au nom de l'association : .....

Au nom de la collectivité : .....

Au nom de l'établissement public : .....

A titre personnel

## Coordonnées et contact:

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse postale : .....

CP : ..... Ville : .....

téléphone : .....

e.mail : .....

Je verse la cotisation annuelle d'un montant de :

**25€** pour les associations, établissements publics particuliers

**50€** pour les collectivités

**100€** pour les collectivités de plus de 10 000 habitants

Par chèque à l'ordre du Centre de Ressources

Par virement bancaire au C.E n°11315 00001 08003297723 19

Effectué le : .....

Je souhaite recevoir la lettre d'information trimestrielle :

à l'adresse mail indiquée ci-dessus

à l'adresse mail suivante : .....

Fait à : .....

Le : .....

# Mécénat

Le mécénat est un soutien matériel apporté, sans contrepartie directe de la part du bénéficiaire, à une œuvre ou à une personne morale pour l'exercice d'activités présentant un intérêt général.

Les activités du Centre de Ressources sont reconnues d'intérêt général par les services fiscaux des Hautes-Alpes. Par décision en date du 26 juillet 2006 notre association est habilitée à recevoir les dons de particuliers ouvrant droit à une déduction fiscale de :

- **66% du montant du don, à déduire** de l'impôt sur le revenu, dans la limite de 20% du revenu imposable (art. 200 du CGI).

En retour de votre don, nous vous faisons parvenir un reçu au titre des dons (cerfa1150\*03) vous permettant de justifier la déduction à laquelle vous avez droit.

## Exemples de mécénat de particulier

### UN DON DE 50€

Après déduction fiscale, un don de 50€ ne vous coûtera que **17€**

### UN DON DE 100€

Après déduction fiscale, un don de 100€ ne vous coûtera que **34€**

### Mécéner le Centre de Ressources c'est :

- Contribuer à la vitalité culturelle du département des Hautes-Alpes et du Nord du 04
- Participer indirectement au succès de plus de 300 manifestations culturelles annuelles
- Offrir aux habitants ruraux les mêmes moyens techniques que ceux des aires urbaines

### Mécéner le Centre de Ressources pour :

- Acquérir du nouveau matériel scénique encore non disponible sur le territoire
- Renouveler le parc matériel et remplacer les éléments usagés

Quel que soit votre budget vous pouvez soutenir le Centre de Ressources et permettre ainsi l'acquisition de matériel qui servira à l'ensemble du territoire.



## Oui je deviens mécène du Centre de Ressources

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Téléphone: .....

Je verse ..... euros par chèque établi à l'ordre du Centre de Ressources

Fait à :

Le :

# LA RÉGIE CULTURELLE RÉGIONALE

La Régie Culturelle Régionale intervient pour le compte de la Région sur l'ensemble des champs artistiques : spectacle vivant, cinéma, audiovisuel, livre et lecture, patrimoine, arts plastiques et visuels, culture scientifique et technique.

Ses missions se déclinent autour de trois axes :

## • DÉVELOPPEMENT CULTUREL

LA RÉGIE contribue à renforcer les compétences des opérateurs culturels. Elle apporte une assistance aux amateurs et professionnels ainsi qu'aux collectivités, par du conseil, des formations, des publications et met à disposition un parc de matériel, ainsi que des infrastructures pour l'accueil d'artistes en résidence.

## • AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET L'ÉLARGISSEMENT DES PUBLICS

LA RÉGIE participe à une meilleure répartition géographique et sociale des propositions artistiques portées par la direction de la Culture et du Patrimoine : tournées, résidences d'artistes et expositions.

## • VALORISATION

LA RÉGIE assure la promotion des acteurs culturels régionaux et des politiques régionales, à travers une production éditoriale, une présence sur les grands rendez-vous internationaux et l'organisation d'événements d'envergure régionale.

Régie Culturelle Régionale  
Carrefour de la Malle - CD60D  
13320 BOUC-BEL-AIR  
Tel: 04 42 94 92 00  
Fax: 04 42 94 95 73  
[www.laregie-paca.com](http://www.laregie-paca.com)





Les usages numériques constituent un moyen puissant de médiation et d'apprentissage



## Espace Régional Internet Citoyen

Partenaire de la Maison des Services Au Public de Veynes, le CdR y anime un Espace public numérique afin d'encourager les usages de l'informatique, d'internet et du multimédia, auprès du plus grand nombre. 8 postes informatiques, connectés à internet et équipés de logiciels libres sont à disposition du public.

## Les ateliers découverte

Nous proposons des ateliers de découverte ou d'initiation à des pratiques variées telles que la musique assistée par ordinateur, la création graphique, le film d'animation, la création de mini-jeux vidéos, la photo numérique, ou la vidéo.

Ces ateliers s'adressent plus particulièrement aux enfants dans le cadre des Nouvelles Activités Périscolaires, des activités du Centre social de Veynes ou encore des Centres aérés du territoire.

Pour les adultes nous proposons régulièrement des temps de rencontre autour de la création de biens communs numériques : cartoparties, conception d'articles wikipedia etc..

## Les soirées linux

En partenariat avec l'association Linux Alpes nous proposons chaque mois des soirées de découverte des logiciels libres, véritables temps d'échanges entre des utilisateurs expérimentés et des novices. Les soirées linux ont lieu à Veynes, les 4ème vendredi du mois

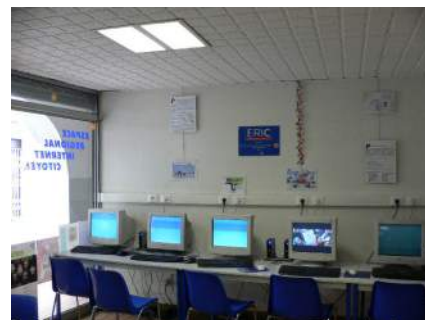


## Les formations informatiques

Le Centre de Ressource anime des formations, collectives ou individuelles sur l'outil informatique (mise en page, traitement de texte, internet, réseaux sociaux...) dans le but d'actualiser ses connaissances, de s'adapter aux changements techniques, de favoriser le développement de compétences ou de renforcer ses savoirs de base. N'hésitez pas à contacter notre équipe

Conformément à nos statuts la médiation numérique que nous portons s'inscrit dans une démarche d'accessibilité et d'appropriation de technologies, au service de la création artistique et culturelle, de l'accès à l'information, de l'expression citoyenne et de la valorisation des patrimoines locaux.

Nous accompagnons tous les publics à l'appropriation des outils numériques, de l'informatique, d'internet et plus globalement aux usages numériques.



Nous soutenons et encourageons l'utilisation des logiciels libres.

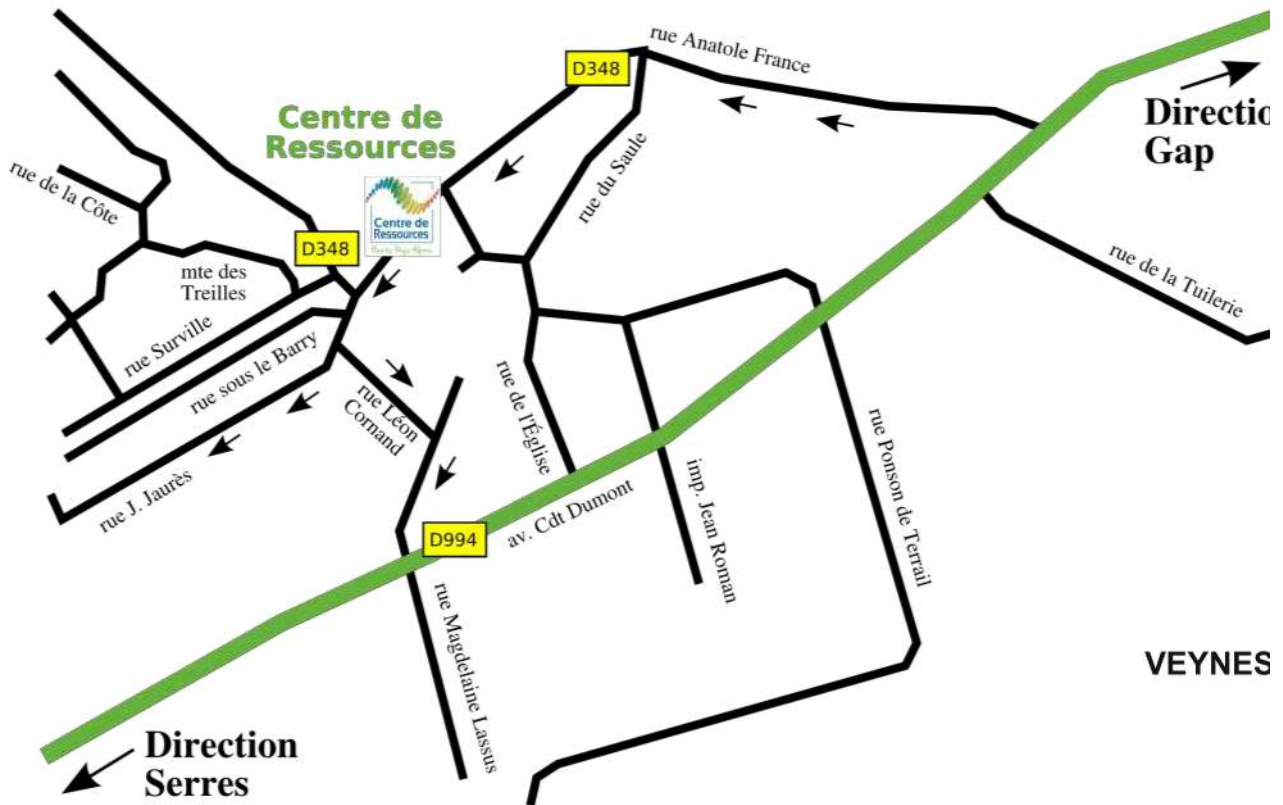
Ils offrent 4 libertés numériques essentielles: la liberté de les utiliser, de les étudier, de les copier et de les modifier.

Porteurs de valeurs d'entraide et de partage ils constituent un bien commun, utilisable et réutilisable par tous, favorisant la diffusion et le partage de la connaissance.



# CENTRE DE RESSOURCES

Hauts Pays Alpains



3 rue Anatole France  
05400 Veynes  
04 92 57 24 02  
[accueil@centre-de-ressources.fr](mailto:accueil@centre-de-ressources.fr)

Renseignement - réservation : [technique@centre-de-ressources.fr](mailto:technique@centre-de-ressources.fr)

[www.centre-de-ressources.fr](http://www.centre-de-ressources.fr)

## Horaires

Lundi - mardi - mercredi - jeudi - vendredi  
9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00

**Juin-juillet-août**  
Ouvert en semaine jusqu'à 18h  
Ouvert le samedi matin de 9h à 12h

Nos partenaires

